



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Groupe hospitalier Villemin - Paul Doumer

Question écrite n° 2458

## Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la décision de la direction générale de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris de supprimer 300 lits pour le groupe hospitalier Villemin - Paul Doumer à Liancourt dans l'Oise et d'aller vers la fermeture de l'hôpital Villemin, structure médicale d'accueil et de soins pour les personnes âgées, alors que 500 demandes d'admission en service gériatrique restent en attente. Les besoins pour l'accueil des personnes âgées dépendantes sont criants dans cette région, d'autre part l'hôpital Villemin jouit d'une bonne réputation dans ce domaine. Si cette décision était appliquée, ce serait 300 emplois qui seraient supprimés pour le bassin liancourtois avec ses conséquences économiques et sociales pour l'ensemble de la population. Ce serait à nouveau un grave coup porté à l'emploi et au service public dans la région picarde déjà fortement touchée. Il lui rappelle la déclaration de M. le Premier ministre qui s'est prononcé pour la suspension des fermetures de services publics, y compris les hôpitaux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir examiner les dispositions urgentes à prendre afin de suspendre cette décision de suppression de 300 lits et de la fermeture de l'hôpital de Villemin, et de rechercher les solutions qui s'imposent pour à la fois sauvegarder les structures d'accueil permettant aux personnes âgées de se soigner dignement et les emplois.

## Texte de la réponse

Le groupe hospitalier Villemin-Paul-Doumer est un ensemble d'anciens sanatoriums reconvertis en centres de moyen et long séjour pour personnes âgées dépendantes, gérés par l'assistance publique-hôpitaux de Paris. Sur le site d'Angicourt est installé l'hôpital Villemin et sur le site de Labruyère, l'hôpital Paul-Doumer. Les besoins de structures pour personnes âgées en région parisienne et l'inadaptation des installations ont amené l'assistance publique-hôpitaux de Paris à préparer la fermeture progressive de l'hôpital Villemin et la restructuration sur le site de Paul-Doumer, l'ensemble étant ramené à 250 lits en 1997. D'ores et déjà, une première tranche de l'hôpital Villemin, le pavillon Letulle, a été fermée. Le pavillon Varennes, de 130 lits, doit être progressivement fermé en trois étapes d'ici à 1996. Pour faire face aux conséquences de ces fermetures, une première table ronde a réuni autour du préfet, l'ensemble des partenaires concernés (AP-HP, DDASS, élus, représentants syndicaux). 290 personnes sont intéressées par cette restructuration. Une majorité des emplois sera supprimée par l'effet des départs à la retraite. Le personnel restant se verra offrir la possibilité d'être affecté dans d'autres établissements de la région ou de bénéficier d'une formation complémentaire. Il n'y aura pas de licenciements. Une nouvelle table ronde, tenue le 17 février dernier a prévu la mise en place d'un dispositif d'accompagnement comportant des incitations financières (primes de mobilité, primes de transport, aides et prêts divers), une aide au logement, ainsi qu'une priorité pour l'admission en crèche des enfants des agents mutés et un aménagement du temps de travail. L'affectation des 250 lits maintenus à Paul-Doumer sera pour partie modifiée, grâce à la rénovation à laquelle l'AP-HP consacrera 50 millions de francs en 3 ans. Diverses mesures de reconversion sont en outre à l'étude afin que cette restructuration nécessaire, étalée d'ici à 1997, puisse se faire dans les meilleures conditions pour toutes les parties concernées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gremetz Maxime](#)

**Circonscription** : - COM

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 2458

**Rubrique** : Hopitaux et cliniques

**Ministère interrogé** : affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire** : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 21 juin 1993, page 1713

**Réponse publiée le** : 18 avril 1994, page 1951